

Extrait du Registre des délibérations du  
**Conseil Municipal**  
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-trois,**

**Le jeudi 20 juillet à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/07/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, David JARRY, Olivier LARMANJAT, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à BODIN Christelle), Benoit GOUBAND (pouvoir à David JARRY), Benoit LOISEAU, Guy NOGRET (pouvoir à GROLLEAU Jean-Jacques), Cécile SAUVETRE.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

**N°2023-039 Travaux toiture église**

Des travaux de toiture de l'église sont à prévoir car elle est en mauvais état.

SARL CONSTRUCTION LOIC DESOBEAUX nous adresse un devis pour les travaux d'un montant de 2.873,80 € HT soit la somme de 3.448,56 € TTC.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**VALIDE** le devis de la SARL CONSTRUCTION LOIC DESOBEAUX pour la somme de 3.448,56 € TTC.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 20 juillet 2023  
Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU

